

Rapport P-335 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-335 du 28 avril 2015: «Le Plaza ne doit pas être démoli et doit rester un cinéma».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 9 décembre 2017)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-335 au Conseil administratif.